RÉFORME

POLICE NATIONALE

1

UNE USINE À GAZ QUI FRAGILISE LES ENQUÊTEURS !

D'après le rapport d'information n°1965 de l'Assemblée nationale – octobre 2025

LE RAPPORT

- La réforme est inaboutie et laisse « plusieurs questions en suspens ».
- Le rôle de l'échelon zonal reste flou, sans réel pouvoir opérationnel.
- La départementalisation crée un risque de cloisonnement et de bureaucratisation.
- Les services d'enquête sont affaiblis :
  - Effectifs en baisse ;
  - Réaffectations pour des tâches non judiciaires ;
  - Stocks de dossiers toujours ingérables ;
  - Usure professionnelle en forte hausse.

NOTRE CONSTAT

- Une réforme pensée dans les bureaux, loin du terrain.
- Des moyens humains absorbés dans des structures d'état-major.
- Des directeurs départementaux, sous l'autorité hiérarchique du Préfet et sous l'autorité fonctionnelle de la zone.
- Une filière judiciaire dévalorisée depuis longtemps. La réforme n'a fait qu'accentuer le malaise où les compétences et l'expérience ne sont plus reconnues.

RÉFORME 2

POLICE NATIONALE

ALTERNATIVE POLICE CFDT DIT STOP À CETTE FUITE EN AVANT ET DEMANDE

- La préservation des effectifs d'enquêteurs et la fin de leur détournement vers d'autres missions.
- La redéfinition claire du rôle zonal, avec des moyens et une autorité opérationnelle réelle.
- Une évaluation indépendante et transparente des effets de la réforme sur le service rendu aux victimes.
- Une revalorisation des métiers judiciaires : reconnaissance, formation, attractivité.
- Une concertation sincère avec les syndicats représentatifs avant tout nouvel ajustement.

Investigation Alternative Police Cfdt

Alternative Police Cfdt

« LA SEULE POLICE QU'UNE DÉMOCRATIE PUISSE AVOUER, LA POLICE JUDICIAIRE, N'EST PLUS AU SERVICE DE L'ARBITRAIRE : SON ŒUVRE EST DE LIBERTÉ. »

GEORGES CLEMENCEAU

Écouter, défendre, agir ! Ensemble pour l'avenir !

Bureau national, le 28 octobre 2025